



# Bulletin Municipal

COMMUNE D'AULUS-LES-BAINS

## LE BUDGET COMMUNAL N'EST PLUS AU « RESEAU D'ALERTE ».

Cette décision préfectorale a été transmise au Maire par Mme la Trésorière des cantons d'Oust et de Massat le 29 juin dernier.

Chacun se souvient que notre commune surendettée était sous contrôle préfectoral depuis 2008.

Cette situation poussait à une augmentation importante de la fiscalité locale. Nous l'avons évitée :

En annulant l'emprunt afférent au programme « Utopia ».

En limitant au maximum les investissements sur les budgets 2008, 2009, 2010.

En continuant à utiliser les indemnités des élus pour des dépenses de fonctionnement. Par l'investissement des bénévoles (fleurissement, gestion camping de juillet 2009 à mai 2010, médiathèque ...).

En gérant le camping municipal.

En limitant les dépenses à la conclusion de certains engagements pris par nos prédécesseurs : agence postale, stèles de la Croix du ruisseau, toilettes du parc thermal, aire de camping-cars, achat des parcelles de Castelminier, sécurisation du chemin de « Ruguère », réparation du mur du

cimetière, du dépositoire et agrandissement du columbarium. En ciblant les dépenses pour des mesures à caractère social, de sécurité civile, formation et environnementales : prise en charge du transport scolaire pour le primaire et maternelle, achat d'un défibrillateur et séances de formation, enlèvement des poteaux béton dans le village, amélioration de l'aspect de la place du midi et du pont des thermes, réfection partielle du chemin de Camesa.

En incitant à réaliser et poursuivre des animations pour mieux vivre ensemble : arbre de Noël et goûter des enfants, fête de la St-Vincent en janvier, journées « Livre et montagne », fête de l'été et feu d'artifices début août, thés dansants...

L'équipe municipale a consacré ses efforts à réparer l'existant et préparer l'avenir :

Reprises par la Commune ou par l'Intercommunalité des gestions privées en faillite : Association MATT qui a géré le camping le « Couledous », société Symbiosis » qui gère les Thermes et le complexe immobilier du Grand Hotel.

Interventions pour que soient terminés les travaux derrière

le « Grand hôtel ».

Poursuite des procédures pour recouvrer les droits de la commune conformément à la convention initiale de 1989 en matière d'hydroélectricité.

Réalisation et dépôt du projet de transformation de l'ancienne école.

Réalisation et portage du projet Traitement de l'obésité et du diabète à Aulus dans les locaux de l'ancienne colonie de la mutuelle de la police.

Coordination du projet d'enfouissement des lignes électriques « Moyenne Tension » et « Basse Tension » et de suppression du transformateur de la gare.

Démarches engagées pour créer un gué sur le Garbet, donnant accès à Camesa, et pour la future station d'épuration prévue sur ce même secteur.

La situation financière de notre commune, bien que stabilisée, et l'asphyxie évitée, reste fragile.

Mais comme toutes les collectivités, la notre subit les conséquences de l'austérité et de la réforme des collectivités locales et territoriales.

## CREATION DE « SATODA »

( STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LE TRAITEMENT DE L'OBÉSITÉ / DIABÈTE À AULUS ).



Le 27 mai dernier a été créée à Aulus au centre thermal l'association porteuse du projet de traitement des personnes souffrant de diabète et d'obésité.

Le rôle de cette association est de présenter en automne 2010, le projet médical à l'Agence Régionale de Santé.

Si celui-ci est accepté, le cahier des charges sera établi et présenté au propriétaire des locaux de l'ancienne colonie de la mutuelle de la police en vue de la transformation du bâtiment.

A la réunion constitutive de l'association, étaient représentés la commune, le centre thermal, le médecin thermal, l'association française des diabétiques, l'association des curistes d'Aulus et à titre individuel Alain Delacruz, Jacques Galin, Yves Dancet.

Après l'examen des statuts, le bureau élu de l'association SATODA est constitué par son Président, M.REYMOND Gérard Président de l'association française des diabétiques, son Vice Président M.BLANCHETEAU Gérard, Président de l'association des curistes d'Aulus, son trésorier M.DELACRUZ Alain, Directeur de banque retraité, son secrétaire M.GALIN Jacques Cadre retraité de la chimie.

Sur proposition du bureau, DANCET Yves Ingénieur du CNES retraité a été désigné comme coordinateur.

## ENFOUISSEMENT PAR ERDF DES LIGNES MOYENNE TENSION et SUPPRESSION DE L'ANCIEN TRANSFORMATEUR SITUÉ A LA GARE.

A la suite des dégâts provoqués par les chutes de neige du printemps dernier sur le réseau ERDF (lignes et transformateurs endommagés, importantes coupures de courant), le conseil municipal a saisi l'opportunité de faire enfouir des lignes électriques "Moyenne Tension" du village, une partie des réseaux "Basse Tension", et de prévoir le passage des futurs câbles de l'éclairage public et du téléphone.

Pour faire rapidement effectuer ces travaux qui dureront trois mois et qui débutent ce 1<sup>er</sup> septembre, nous avons coordonné l'action d'ERDF, avec celle du SDEA, syndicat départemental d'électricité, pour la basse tension.

Des emplacements ont été proposés selon les contraintes techniques et environnementales pour les deux transformateurs modernes à installer.

Pour l'implantation de celui de la Gare, la médiation de la famille Calmon a permis de trouver une solution après des remarques émanant de riverains. Nous remercions les personnes de bonne volonté, la famille Tariol ayant accepté un arrangement en limite d'une de ses parcelles dans l'hypothèse où une autre solution n'aurait pas été possible.

L'emplacement du nouveau transformateur se positionnera donc à l'intérieur du virage de la rue de la poste sur une parcelle achetée par la commune à M. Subran.

L'ancien transformateur disparaît au profit d'une amélioration paysagère, de la sûreté et de la sécurité électrique pour le village et ses habitants.

**OFFICE DE TOURISME CANTONAL :  
POUR UNE JUSTE REPARTITION DE SON FINANCEMENT.**

L'augmentation du budget de l'Office de Tourisme Cantonal (OTC) et l'amélioration de son fonctionnement local ne font aucun doute pour le Conseil Municipal.

Or, le 18 mai dernier, l'augmentation a été décidée par la Communauté de Communes se substituant à chaque commune du canton sans que la compétence touristique lui soit déléguée par celles-ci.

*De quoi s'agit-il ?*

A partir de cette année 2010 notre commune se voyait imposer, sans concertation préalable, une augmentation annuelle de + 70% de sa participation financière pour l'OTC (+ 7.400 €) soit, hors « taxes de séjour » : 17.957 € au lieu de 10.565 € en 2009.

Participation 2010 des communes au financement de l'OTC (décision du 18 mai 2010 remise en cause par le « contrôle de légalité ») :

1 AULUS	17 957 €
2 SEIX	17 836
3 COUFLENS	12 181
4 USTOU	9 477
5 OUST	7 792
6 SOUEIX	6 665
7 ERCE	1 720
8 SENTENAC	593
	<b>74 220</b>



Classement 2010 des dotations de fonctionnement de l'Etat :

1 SEIX	340 154 €
2 ERCE	202 499
3 USTOU	186 392
4 OUST	155 949
5 AULUS	113 972
6 COUFLENS	113 060
7 SOUEIX	99 615
8 SENTENAC	31 012
	<b>1 242 653</b>

Classement par nombre d'habitants (Chiffres INSEE 2007) :

1 SEIX	834
2 OUST	546
3 ERCE	542
4 SOUEIX	371
5 USTOU	357
6 AULUS	205
7 SENTENAC	95
8 COUFLENS	81
	<b>3 031</b>



Ainsi la commune d'Aulus se trouve en première position des 8 communes du canton pour le financement de l'office de tourisme cantonal, alors qu'elle se situe en 6<sup>ème</sup> position pour la population et cinquième pour l'ensemble des dotations de fonctionnement attribuées par l'Etat à chaque commune.

Dans un souci de justice et d'équité, les délégués Aulusiens à la communauté de communes, Marcel Galin et Michel Veyssière ont tenté, en vain, de convaincre Président et vice-présidents, que la présence des touristes ne bénéficie pas seulement, en termes de commerce et d'emplois, aux communes qui accueillent mais aussi aux producteurs et à des salariés des communes environnantes.

Les deux élus ont argumenté avec l'exemple récent du « Raid » de l'Ecole centrale de Paris (280 participants) accueilli à Aulus le 29 avril 2010 et ont démontré que si la présence de ces personnes à Aulus avait profité au centre thermal et au camping, elle avait également profité, compte tenu du niveau élevé de leur pouvoir d'achat et de leur consommation, aux producteurs et fournisseurs des autres communes du canton et du Couserans, grâce à l'organisation de la vente sur place par le comité des fêtes et le conseil municipal (paniers garnis, conserves, pain, miel, confitures, fromages, croustades, bière et jus de fruits, charcuteries ...le tout accompagné de musiciens de Saint-Girons).

Exemple qui montre la nécessaire présence sur le terrain et le rôle de médiateur que devrait jouer l'office de tourisme.

Ne pouvant être entendu, le Maire a saisi le « contrôle de légalité » qui vient de demander l'annulation de cette décision et la remise à plat du système de financement de l'office de tourisme cantonal.

La remise à plat de ces questions, permettra nous l'espérons, d'être entendu et de partir sur des bases plus équitables en 2011. Cependant le Conseil Municipal du 13 août, a décidé pour permettre à l'office de tourisme de fonctionner dans de bonnes conditions pour l'année 2010, de voter la somme supplémentaire de 7400 € qui nous a été imposée par ce mode de fonctionnement.



#### TRAVAUX AU « GRAND HOTEL ».

La « Caisse d'Epargne » garante de la finition des 45 résidences hôtelières achetées sur plan derrière le « Grand hôtel » (liquidation judiciaire de « Symbiosis ») a rencontré le Maire le 27 mai 2010 et l'a informé que les travaux reprendraient « dès que possible ».

Une consultation d'entreprises et d'un repreneur pour la gestion sont en cours.

Les retards tiendraient pour partie, selon la banque, au fait que les propriétaires non regroupés en association seraient autant d'interlocuteurs.

#### VISITE DE Mr COURET, SOUS-PREFET DE SAINT - GIRONS

M. COURET nouveau sous-préfet est venu rencontrer le Conseil Municipal le 13 août dernier.

9h30 : Visite et Présentation de la commune.

10h30 : Réunion de travail examen des dossiers et des projets encours en présence du Maire et du Conseil Municipal au complet.

11h45 : Visite des thermes et de la « salle du temps libre » ;

14 heures : Visite du village de vacances le Couledous;

15h30 : Visite aux stèles de la croix du ruisseau et évocation de l'histoire du village.

## HYDROELECTRICITE :

La réunion publique organisée par le Conseil Municipal en présence des avocats (Cabinet Darrivière de Toulouse) le samedi 5 mai 2010 a bénéficié d'une bonne participation et couverture médiatique : « Petit journal-Ariège du 11 au 17 juin 2010 », FR3 Midi-Pyrénées, la « Dépêche du midi ».

1/ Le Petit journal-Ariège des 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2010 a publié le droit de réponse des anciens Maires.

Nous renvoyons les lecteurs au jugement du 8 janvier 2010 du Tribunal administratif de Toulouse fondé sur des faits :

"La délibération du 20 février 2000 décidant la vente de parcelles contenant la centrale hydroélectrique à la société IGIC est déclarée nulle et de nul effet "

Pour l'instant la société IGIC a fait appel de cette décision.

2/ Nous confirmons les exigences présentées par la commune à M. Feuillerac, Pdg d'IGIC, rappelées dans nos précédents bulletins et lors de réunions publiques :

Retour des parcelles contenant l'usine à la commune ;

Retour du « droit d'eau » à la commune.

Respect de la convention initiale de 1989 et paiement à la commune de l'arriéré, de 2006 à ce jour.

3/ Aux dires de l'ancien Maire dans l'interview au « Petit journal », sa défense n'aurait pas été assurée.

Or celle-ci a été facturée 9.300 € à la commune par un grand cabinet d'avocats de Montpellier (FIDAL, Maître Acariés) pour ses mémoires auprès du Tribunal administratif de Toulouse. Cette société d'avocats a d'abord facturé à la commune 4.800 € (payés par l'équipe municipale précédente) ainsi qu'un complément de 4.500 € à notre équipe, en mars 2008 et contesté avec succès en 2009.

## UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE NOUVELLE USINE HYDROELECTRIQUE ?

Afin d'échapper aux conséquences du jugement du 8/01/2010 qui conduirait à la restitution à la commune des terrains de « la Mouline » contenant l'usine électrique, le PDG d'IGIC, M. Feuillerac, a déposé le 29 juillet 2010 en mairie d'Aulus après qu'un premier refus lui ait été signifié par le Préfet, une deuxième demande pour construire une nouvelle usine. En effet le Préfet, en fonction des règles du code de l'urbanisme, est seul habilité à donner ou refuser le permis pour une usine Hydroélectrique.

L'emplacement choisi sous le prétexte que l'actuelle usine est en terrain inondable, critère qui n'est pas un obstacle pour une centrale hydroélectrique, se situe à coté, sur une parcelle achetée par IGIC à la famille Biros en 1990 au moment de la construction de l'ouvrage actuel.

La société IGIC spéculé sans doute sur les lenteurs des tribunaux et sur les règles d'urbanisme qui permettent ce genre d'opération malgré les procédures civiles et pénales en cours.

Il est bien évident que Maire et Conseil Municipal agissent, dans le cadre limité qui est le leur, pour empêcher ce détournement de la justice.

Cette démarche de la société IGIC, rendue possible parce qu'elle est devenue titulaire du « droit d'eau », en lieu et place de la commune, démontre l'inanité des arguments de ceux qui prétendent que le transfert de ce droit « droit d'eau » n'a aucune incidence sur les intérêts de la commune ... tout comme la vente des parcelles communales de « la Mouline » d'ailleurs !

## GRANDS TRAVAUX AU CENTRE D'ACCUEIL DE LA VILLE DE TOULOUSE

Des travaux importants vont commencer au centre d'accueil de la ville de Toulouse.

C'est une bonne nouvelle car ils garantissent la pérennité sur le site d'Aulus-les-Bains de cet établissement premier employeur de la commune et, en nombre d'emplois, l'un des plus importants du Haut-Couserans après la maison de retraite (EPAD) d'Ercé et la station de Guzet.

En contrepartie cela n'ira pas sans quelques inconvénients. Les travaux seront étalés sur trois années, la capacité d'accueil sera réduite de moitié pendant cette période là et au mieux les deux premières années. On peut supposer qu'une partie du personnel sera redirigé vers les structures d'Antichan et Saint Laurent de Neste (Hautes Pyrénées) afin de permettre d'accueillir les enfants qui ne pourront être reçus sur le site d'Aulus.

A l'issue des travaux, outre la mise aux normes et la modernisation des installations, la capacité d'accueil pour les enfants de maternelle passera de 21 actuellement à 40 places, ce qui permettra de répondre à une forte demande sur cette catégorie d'âge car le centre d'accueil est le seul en Ariège agréé par la PMI. La capacité totale de l'établissement pourrait passer de 160 à 190 personnes, enfants et encadrement confondus.

## ENFANTS D'UKRAINE A AULUS

Les 19 et 20 août ont séjourné au centre d'accueil de la ville de Toulouse une chorale d'une vingtaine d'enfants venus avec leurs accompagnateurs, en autocar, directement de Crimée (sud de l'Ukraine), pour une série de concerts (Aulus, Toulouse, Pau ...).

Le concert, superbe et de très grande qualité, a été donné le 19 août à Aulus salle « du temps libre » en fin d'après-midi.

## LES FETES D'ETE

**La Fête du village** : Depuis 2 ans le comité des fêtes animé par Marie-Anne Bonnet cherche, dans le maquis des organisations festives en haut-Couserans, à implanter une fête d'été à Aulus (la St-Vincent, patron du village, se situant en janvier).

Le choix cette année d'un dimanche (8 août), lendemain de la fête à Cominac et pendant des festivités à St-Girons, pouvait surprendre.

Ce fût, de l'avis général une fête populaire très réussie, aux animations appréciées. En témoignent le nombre des participants et la qualité des prestations. Merci à tous les bénévoles, mention spéciale aux cuistots et aux artificiers pour le choix et pour la réalisation de ce magnifique feu d'artifice.

**La Fête des Estives à Coumebière** : Elle a réuni plus de 300 personnes, d'abord pour la célébration d'une messe par les Abbés Allen et Fauroux, suivie d'un repas montagnard. Cette rencontre conviviale a été possible grâce à Jacquetou et une équipe de bénévoles dynamiques.



**JOURNEES « LIVRE ET MONTAGNE »  
EN PARTENARIAT AVEC  
LE PARC NATUREL REGIONAL**

Cette année les journées « Livre et Montagne » se sont déroulées le 24 et 25 Juillet sur le thème des Parc Naturels Régionaux des Pyrénées Françaises et Catalanes, avec l'appui du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

Aulus a eu le plaisir d'accueillir, des auteurs Français et Catalans, Monsieur André Rouch, directeur du PNR des Pyrénées Ariégeoises, ainsi que les représentants du Parc Alt-Piréneo.

La librairie « la Renaissance » a orchestré les rencontres autour d'expositions et de vente de livres. Les débats et conférences sur le Pastoralisme ont rythmé ces deux journées.

Cet évènement a permis aux restaurateurs de proposer des repas conçus à base de produits locaux, avec un apéritif offert le dimanche. Un marché de producteurs locaux et Catalans a été organisé dans l'allée des thermes. La soirée du Samedi a été clôturée par un concert du « Jazz Collège » de Saint-Girons.



**DEUX CONCERTS INSTRUMENTAUX GRATUITS DANS LE VILLAGE**

Deux concerts ont été donnés les

**Jeudi 26 août 2010 à 18 heures 30 « salle du temps libre » concert des professeurs et spectacle de cirque .**

**Dimanche 29 août à 16 heures « salle du temps libre », concert des enfants.**

C'est la seconde année qu'une importante école de musique, dont le Président Alain Delacruz est un ami d'Aulus, organise au centre d'accueil de la ville de Toulouse, un stage pour 31 enfants.

Au-delà de l'aspect strictement éducatif la rencontre entre ces jeunes stagiaires et les enfants en colonie de vacances s'avère très positive.

Pour marquer leur plaisir d'être à Aulus, l'intérêt qu'ils portent à cette formule et leur volonté de la pérenniser, Alain Delacruz, Mme Nadine Laurens, Directrice de l'école, les professeurs et les parents d'élèves, en partenariat avec les mairies de Toulouse et d'Aulus, ont créé une association : « Musicolus ».

C'est cette association qui organise le concert des professeurs et celui des enfants auxquels vous avez pu participer.



## FIGURE D'AULUS

Marie Ané "Léon"

Elle était la fille d'une ancienne famille du village aujourd'hui éteinte.

Née avant la guerre de 1914, elle avait connu les privations et les difficultés de la rude vie en montagne dans une maison de paysans. Avec l'aide de ses deux frères, elle avait continué l'exploitation de la propriété portant le repas dans les champs et faisant les foins. L'été, c'était aussi l'aide aux services dans les hôtels.

Dévouée, elle était disponible pour soigner les malades et faire les piqûres, à une époque où les personnes alitées chez elles, ne bénéficiaient pas du remboursement des soins. Elle ne manquait aucun office religieux et se faisait un devoir de réciter le "De profundis" lors des sépultures.

L'image que nous pouvons garder d'elle, est cette femme habillée de noir portant sur sa tête, un fagot de bois pour le feu du soir.



### NOS DEUILS

Madame Trocellier Hermine, née Ané 1909 -2010  
Monsieur Galin Jean-Pierre , « Fraré », 1918-2010

COMMUNE D'AULUS-LES-BAINS

Mairie Tél. 0561 96 00 87

Email : [commune-daulus-les-bains@wanadoo.fr](mailto:commune-daulus-les-bains@wanadoo.fr) et [www.aulus-les-bains.fr](http://www.aulus-les-bains.fr)